

F.I.P.S.M.



FEDERATION INTERNATIONALE DE LA PECHE SPORTIVE EN MER
F.I.P.S.M., ASBL

Affiliée à la Confédération Internationale de la Pêche Sportive – C.I.P.S.
Membre de « SportAccord »
Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg F7236

Réf. FIPS/M : 33/2015

Oberkorn, mars 2015

MESSAGE POUR LES FEDERATIONS MEMBRES DE LA FIPS-MER

Un groupe de compétiteurs français vient de créer une association baptisée « INTERNATIONAL CASTING FEDERATION INDEPENDENT » qui est domiciliée à Calais en France

Cette entité juridique n'est en aucun cas reconnue par l'Etat Français au travers de son Ministère des sports, ni par les instances internationales régissant le sport.

N'étant ni agréée, ni délégataire elle ne peut en aucun cas organiser des compétitions internationales avec délivrance d'un quelconque titre.

Malgré cela, elle se propose d'organiser des compétitions internationales et notamment la COUPE DU MONDE DE CASTING qui devrait se tenir les 27 et 28 Juin prochain à Calais.

Nous devons attirer votre attention sur la situation de cet organisme qui n'a aucune autorité pour mettre en place une telle organisation.

De plus, vos membres qui participeraient à cette manifestation s'exposeraient, dans l'avenir, à des difficultés pour d'éventuelles sélections en équipe nationale pour une participation aux Championnats du Monde relevant de l'autorité de la FIPS-Mer.

Nous vous demandons de diffuser le présent message auprès de tous vos membres.

Le Secrétaire Général

Pierre BIEVER



F.I.P.S.M.



FEDERATION INTERNATIONALE DE LA PECHE SPORTIVE EN MER
F.I.P.S.M., ASBL

Affiliée à la Confédération Internationale de la Pêche Sportive – C.I.P.S.
Membre de « SportAccord »
Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg F7236

Réf. FIPS/M : 33/2015

Oberkorn, March 2015

MESSAGE TO ALL MEMBER FEDERATIONS FIPS-MER

A group of French competitors has created an association called "INTERNATIONAL FEDERATION OF INDEPENDENT CASTING" located in Calais in France.

This legal entity is not recognized by the French government through its Ministry of Sports nor by International authorities leading sport.

Being neither approved nor delegate, it is not entitled to organize international competitions delivering any title.

Despite of this, they intend to organize international competitions including the CUP WORLD CASTING held on 27 and 28 June in Calais.

We must draw your attention to the situation that this organization has no authority to run such an event.

In addition, your members who participate in this event may meet difficulties in being selected in future for a national team participating in the World Championships under the authority of FIPS-Mer.

We ask you to spread this message to all your members.

The Secretary General

Pierre BIEVER

